

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02868

Numéro SIREN : 523 940 971

Nom ou dénomination : Airbus DS SLC

Ce dépôt a été enregistré le 04/08/2020 sous le numéro de dépôt 13541

Greffe du tribunal de commerce de Versailles



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/08/2020

Numéro de dépôt : 2020/13541

Déposant :


Nom/dénomination : Airbus DS SLC

Forme juridique : Société par actions simplifiée à capital variable

N° SIREN : 523 940 971

N° gestion : 2010 B 02868

Certifié conforme à
l'original, Aurelia ARBECIA
personne habilitée à représenter
la société à titre habituel



Comptes Annuels 2019

AIRBUS DS SLC

31/12/2019



PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31/12/2019 (En €)

Rubriques	Notes	Montant brut	Amort. Prov.
Capital souscrit non appelé	I	0	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1)		
Frais d'établissement	AB	0	0
Frais de développement	CX	0	0
Concessions, brevets, droits similaires	AF	6 843 309,07	6 111 754,94
Fonds commercial	AH	14 466 865,75	
Autres immobilisations incorporelles	AJ	3 123 388,27	3 123 388,27
Avances, comptes immob. incorporelles	AL		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)		
Terrains	AN		
Constructions	AP	11 998,14	11 998,14
Installations techniq., matériel, outillage	AR	35 988 527,62	31 002 098,37
Autres immobilisations corporelles	AT	10 446 488,94	8 988 183,60
Immobilisations en cours	AV	2 894,84	
Avances et comptes	AX		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(1)		
Participations par mise en équivalence	CS		
Autres participations	CU	481 770,00	
Créances rattachées à participations	BB		
Autres titres immobilisés	BD		
Prêts	BF		
Autres immobilisations financières	BH	435 139,09	
TOTAL II	BJ	71 800 381,72	49 237 423,32
STOCKS ET EN-COURS	(2)		
Matières premières, approvisionnement	BL	0,00	
En-cours de production de biens	BN	28 381 988,46	
En-cours de production de services	BP		
Produits intermédiaires et finis	BR		
Marchandises	BT	44 764 721,38	4 557 994,08
Avances, comptes versés/commandes	BV	890 711,11	
CREANCES	(3) et (4)		
Créances clients & cptes rattachés	BX	79 540 025,52	6 343 403,60
Autres créances	BZ	23 082 053,36	
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
DIVERS			
Valeurs mobilières de placement	CD		
Disponibilités	CF	24 422 916,02	
COMPTES DE REGULARISATION	(5)		
Charges constatées d'avance	CH	46 023,28	
TOTAL III	CJ	201 128 439,13	10 901 397,68
Frais émission d'emprunts à évaluer	IV	0,00	0,00
Primes rembours des obligations	V	0,00	0,00
Ecart de conversion actif	VI	236 734,03	0,00
TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	273 165 554,88	60 138 821,00

Dont part des créances à plus d'un an:



C. Plant

	Notes	31/12/2019	31/12/2018
Report elles ou perte)	(6)		
	DA	3 950 440,30	3 950 440
	DB	11 415 345,96	11 415 346
	DC		
	DD	395 044,03	395 044
	DE		
	DF		
	DG		
	DH	10 275 323,32	
	DI	5 249 834,94	10 275 323
DJ			
DK			
	TOTAL I	31 285 988,55	26 036 154
participatifs			
	DM DN		
	TOTAL II	0,00	0
RGES	(7)		
	DP	6 458 463,97	7 201 805
	DQ	9 994 601,00	9 214 670
	TOTAL III	16 453 064,97	16 416 475
s blissements de crédit emp. participatifs mmandes en cours ttachés ptes rattachés	(3) et (4)		
	DS		
	DT		
	DU	0,00	33 009
	DV	3 946 000,00	3 946 000
	DW	2 754 312,39	5 056 845
	DX	59 338 500,34	60 983 752
	DY	21 107 445,99	18 983 934
	DZ		
	EA	77 179 124,44	69 331 979
	(5)		
	EB		
	TOTAL IV	164 325 383,16	158 335 519
	V	962 297,20	1 194 162
	TOTAL GENERAL (I à V)	213 026 733,88	201 982 310
avance à moins d'1 an:		161 571 070,77	153 278 674
éditeurs de banque:		0,00	33 009



Cplent

II.

COMPTES DE RESULTAT AU 31/12/2019 (En €)

Rubriques		France		Exportation	
Ventes de marchandises	FA	38 825 873,38	FB	88 388 808,08	
Production - biens	FD		FE	8 652 465,30	
vendue - services	FG	22 732 633,72	FH	19 314 682,79	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	FJ	61 558 507,10	FK	116 355 956,17	
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					
Autres produits					
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION					I
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats matières premières, autres approvisionnements (et droits de douane)					
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)					
Autres achats et charges externes					
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
DOTATIONS D'EXPLOITATION					
Sur immobilisations :			- dotations aux amortissements		
			- dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Autres charges					
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION					II
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					
OPERATIONS EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée					III
Perte supportée ou bénéfice transféré					IV
PRODUITS FINANCIERS					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé					
Autres intérêts et produits assimilés					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS					V
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilés					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES CHARGES FINANCIERS					VI
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)					
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital					
Reprises sur provisions et transferts de charges					
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS					VII
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions					
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES					VIII
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise					IX
Impôts sur les bénéfices					X
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)					
<i>Dont produits concernant les entreprises liées</i>					
<i>Dont intérêts concernant les entreprises liées</i>					
<i>Dont transferts de charges</i>					

III.

ANNEXES



C. Plu

FINIS DE L'EXERCICE

n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31/12/2019.

organisation de gestion de crise en réponse à l'épidémie de COVID-19 et gère la situation et les défis sur la production et les livraisons. Cependant l'impact global de l'épidémie de COVID-19 n'est pas complètement évalué au moment de ce rapport. Les activités de l'entreprise, ses opérations et ses résultats peuvent être interrompus et affectés de manière significative par l'épidémie et par ses conséquences.

31 décembre 2019.

ÉTATS FINANCIERS MISE EN ŒUVRE

Les états financiers présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2019. La période s'étend du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les états financiers d'Airbus DS SLC sont établis et présentés selon les normes comptables définies par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2018-01 du 20 Avril 2018.

Les principes comptables ont été appliqués dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de comptabilité d'entreprise ;

les principes comptables d'un exercice à l'autre ;
les principes comptables d'exercices.

En raison de la complexité des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses. Les états financiers ont été établis de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019. Les estimations et les hypothèses d'airbus ds slc ont été établies de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019. Les estimations et les hypothèses d'airbus ds slc ont été établies de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019. Les estimations et les hypothèses d'airbus ds slc ont été établies de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019.

Les estimations et les hypothèses d'airbus ds slc ont été établies de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019. Les estimations et les hypothèses d'airbus ds slc ont été établies de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019. Les estimations et les hypothèses d'airbus ds slc ont été établies de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019.

Les états financiers d'airbus ds slc ont été établies de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019. Les estimations et les hypothèses d'airbus ds slc ont été établies de manière à donner une image fidèle de la situation financière et des performances de la direction au 31 décembre 2019.

La société consolidante :

(siège social) : Amsterdam

inscrite auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

Informations incorporelles et corporelles :



C. Plant

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs incorporels
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant la méthode linéaire permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, sur une durée maximale de 20 ans).

En 2019, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées		
Natures	Comptes	Modes
Licences et concessions	205000	L
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L
Agts terrains	212500	L
Constr. S.-sol propres	213100	L
Batiment et Const. Industr.	213110	L
Batiment et Const. Légères	213120	L
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L
Inst. Fixes de Construction	213510	L
Constr. S.-sol autr.	214100	L
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L
Inst. complexes spécialisées	215110	L
Matériels industriels	215410	L
Matériels de précisions	215420	L
Outillages industriels	215510	L
AAJ Techn. Matériels Indust.	215710	L
Agts Constr. S.-sol autr.	218100	L
Inst. générales agence amén.	218110	L
Matériel de transport	218210	L
Matériel de bureau	218310	L
Matériel informatique	218320	L
Mobilier de bureau	218400	L
Mobiliers et matériel cantine	218410	L
Matériel médical	218420	L
Mobilier de démonstration	218430	L

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dans les limites des plafonds exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif.

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de sous-cote, le cas échéant, ou à la valeur de sous-cote constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées à la valeur de sous-cote nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résul- tats ou de flux futurs. En l'absence de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs est utilisée pour l'évaluation d'achat ou investi.

2.3 Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant que les stocks sont évalués à la valeur de sous-cote d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur unique de la société, AIRBUS DS SLC achète le matériel en "excès" de ce fournisseur et le stock est évalué à la valeur de sous-cote défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

el) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois 100%.

git des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les rés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

ourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis

roduction sont évalués à leur coût de production limité à leur valeur probable de réalisation: ne pour les coûts dits externes (achats de matériels, de sous-traitance, de services et les frais), sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et e sous-traitance ; d préétabli (taux horaire) multiplié par le nombre d'heures de production pour les coûts raire différent selon la catégorie de personnel).

erçiaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au urus.

lients

prennent les créances exigibles et les factures à établir relatives aux produits livrés non re. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une s.

en devises

tions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises s au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion ersion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises bjet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la

ions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en ières du compte de résultat.

our risques et charges

onnées aux clients

es données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la r une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

entes

en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

ques et charges

de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités ation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent lement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à o ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de rsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).



C. Plant

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, les salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types de prestations sont traités, comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, est tenue de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements correspondants, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation est basée sur différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun effet de des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

Dans l'attente d'éclaircissement du législateur, il a été considéré que l'Accord National Interprofessionnel du 10 janvier 2008 demeurerait sans effet sur le montant de l'indemnité due en cas de départ en retraite d'un salarié.

2.7 Trésorerie

Une convention a été signée en 2015 entre AIRBUS DS SLC et Airbus Group SE. L'objectif de cette convention est la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, la gestion de la trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus DS SLC bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention. Le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2019 ont été préparés et finalisés selon les normes comptables françaises. L'exploitation est assurée.

2.8 Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement technique. Le taux de réalisation est basé sur l'achèvement de lots techniques contractuels.

La marge des contrats est :

- Si positive, dégagée en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires ;
- Si négative, intégralement provisionnée dès que la perte probable est matérialisée (ou probable latentes).

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses de terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée de mise en œuvre des contrats.

2.9 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en provision pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

3.1 Notes sur le bilan

Note 1

tes (K€)

	Augmentations				Diminutions		31/12/2019
	31/12/2018	Consécutives à une réévaluation / Résultat d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence		
TOTAL I	0	0	0	0	0	0	
TOTAL II	24 017	0	422	0	0	0	24 439
propre	0	0	0	0	0	0	
d'autrui	0	0	0	0	0	0	
n., agenc. et amen. construction	12	0	0	0	0	0	12
Industriels	34 165	0	1 943	0	0	120	36 228
n., agenc. et amen. Divers	2 189	0	163	0	0	0	2 352
Matériel de transport	18	0	0	0	0	0	18
Matériel de bureau et mob. Informatique	7 564	0	529	0	0	17	8 110
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0	0	0
	3	0	0	0	0	0	3
	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL III	43 951	0	2 636	0	0	137	46 724
ce	0	0	0	0	0	0	0
	482	0	0	0	0	0	482
	0	0	0	0	0	0	0
	217	0	218	0	0	0	435
TOTAL IV	698	0	218	0	0	0	916
TOTAL GENERAL	68 662	0	3 276	0	0	137	71 975

ents et dépréciations (K€)

	Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles			
	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
TOTAL I	0	0	0	0
TOTAL II	8 940	308	12	9 235
Sur sol propre	0	0	0	0
Sur sol d'autrui	0	0	0	0
Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	12
Village Industriels	29 464	1 658	120	31 002
Inst.gen., agenc. et amen. Divers	1 673	285	86	1 873
Matériel de transport	18	0	0	18
Matériel de bureau et mob. Informatique	6 624	490	17	7 097
Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	0	0	0	0
	0	0	0	0
TOTAL III	37 791	2 433	223	40 002
TOTAL I + II + III	46 731	2 741	235	49 237

	Dépréciations des immobilisations financières			
	31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
quivalence	0	0	0	0
	0	0	0	0
	0	0	0	0
ères	0	0	0	0
TOTAL IV	0	0	0	0



C. Plu

STOCKS ET EN-COURS	KC	
	Brut	Dépréciat
Matières premières et autres approvisionnements	0	
En-cours de production	28 382	
Produits Intermédiaires et finis	0	
Marchandises	44 765	4
Total	73 147	4

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE
Montant brut 31/12/2018
Entrées-Sorties
Montant brut 31/12/2019

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS
Montant brut 31/12/2018
Dotations
Reprises
Montant brut 31/12/2019

Note 3

CRÉANCES	31/12/2019
Créances rattachées à des participations	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Clients douteux ou litigieux	6
Autres créances clients	72
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Impôts sur les bénéfices	11
Taxe sur la valeur ajoutée	3
Divers état et autres collectivités publiques	1
Groupe et associés	7
Débiteurs divers	
Charges constatées d'avance	
Total	103
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	

DETTES	31/12/2019	A 1 an au pl
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	0	
Emprunts et dettes financières divers	3 946	3
Fournisseurs et comptes rattachés	59 339	59
Personnel et comptes rattachés	10 700	10
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 879	4
Taxe sur la valeur ajoutée	4 382	4
Impôts sur les bénéfices	0	
Autres impôts, taxes et assimilés	1 147	1
Groupe et associés	9 037	9
Autres dettes	68 142	68
Produits constatés d'avance	0	
Total	161 571	161
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0	
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0	

Les créances et dettes ont, pour l'essentiel, une échéance à 1 an. Seules les créances rattachées à des participations ont une échéance supérieure à 1 an.

Note 4

	K€
	31/12/2019
encore facturés aux clients)	9 188
	0
	9 188

	K€
	31/12/2019
rées ou appelées, comprises dans :	93 103
s non parvenues)	5 528
ts	4 879
	103 510

	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
	0	0
	0	0

	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
	46	21
	46	21

de au 01/01/2019	Affectation du résultat 2019	Reprises 2018	Retour à la VNC	Résultat 2019	Solde au 31/12/2019
3 950					3 950
11 415			0		11 415
395					395
0					0
0	10 275				10 275
10 275	-10 275			5 250	5 250
0					0
26 036	0	0	0	5 250	31 286

504 403 actions de 0,1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 3 950 K€. Le re, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.



Cplent

PROVISIONS	31/12/2018	Dotations	K€	
				Utilisées
Provisions réglementées	0	0		
Amortissements dérogatoires	0	0		
Provisions pour risques et charges	16 416	980		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	471	-324		
Provisions pour pertes de change	456	-220		
Provisions pour pensions et obligations similaires	8 602	910		
Autres provisions pour risques et charges	6 887	613		
Provisions pour dépréciation	10 656	246		
Sur incorporelles	0			
Sur titres de participations	0			
Autres immobilisations financières	0			
Sur stocks et en-cours	4 312	246		
Sur comptes clients	6 344	0		
Autres provisions pour dépréciations	0			
Total	27 073	1 226		
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		1 445		
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		-220		
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		0		

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose :

- 7 646 K€ au titre des engagements de retraites, détaillés ci-dessous ;
- 1 865 K€ au titre des médailles du travail.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	
Hypothèses	
Taux d'actualisation	
Taux d'augmentation des salaires	
Valeur actuarielle des droits accumulés	
Pertes actuarielles non amorties	
Montant provisionné au bilan	
La charge annuelle s'analyse ainsi :	
Droits acquis durant l'année	
Droits utilisés durant l'année	
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	
Amortissement du différé	
Charge nette de retraite (+)	

Note 8

Engagements hors bilan



C. Pluot

	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
	0	0

	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
clients	1 336	1 228
	0	0
	0	16 792

ées par l'entité AIRBUS DS SLC s'élève à 1 336 K€ au 31/12/2019.

compte de résultat

aires par zone géographique est la suivante :

	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
	61 559	61 559
	116 356	116 356
	177 914	153 191

ctué sur le territoire national pour 35%, contre une contribution de 65% pour l'activité

CICE	K€	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
	66 100	70 780	81 013
	19 328	18 792	21 955
	9 308	2 082	5 330
	1 862	4 030	717
	2 724	15 304	6 867
	65	63	44
	99 387	111 051	115 926



Cplent

RESULTAT FINANCIER

Produits financiers nets
• Intérêts et charges Airbus Group SE
• Autres Intérêts et charges
• Dotations et reprises sur provisions
• Différence de change

Total

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 1 379 K€ au 31/12/2019. La variation, par s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2019 et 2018.

Note 12**RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Pénalités sur marchés
Autres produits et charges exceptionnels
Dotations/ reprises amortissements dérogatoires

Total

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 172 K€ au 31/12/2019.

Note 13

La société AIRBUS DS SLC est intégrée à Airbus SAS depuis 2015 au titre de l'article 223 A c

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés, le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa base imposable s'il était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits de l'impôt qui a bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, de l'impôt sur les sociétés de la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, les crédits de recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour le montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions de l'article 170 B du CGI, comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2019, la société supporte un bénéfice de 5 250 K€.

Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la filiale en France. Le montant d'impôts sur les sociétés soumis à des administrations étrangères s'élève à 1 475 K€.

4. AUTRES INFORMATIONS

	31/12/2019
	351
	10
	3
	0
Industrialisation	7
	371

1 personnes sur l'exercice 2019.

	K€ 31/12/2019	K€ 31/12/2018
Développement et Industrialisation	38 558	37 339

Développement s'élèvent à 38 558 K€ au 31/12/2019. Ils s'entendent, en 2019 comme en 2018,

dirigeants sociaux

Article 18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait de déterminer les membres des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de l'exercice 2019.

LES BUS DS SLC avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

	K€ 31/12/2019	K€ 31/12/2018
	-1 895	6 646
	32 077	29 864
	-22 514	-28 915
	7 667	7 594



C. Plu



C. L...



Cplent

Note 19

Tableau des filiales et participations

Dénomination des filiales et participations	Siège social	SIREN	Valeur comptable des										Dividendes ou quote-part du résultat pris en compte par la société au cours de l'exercice	Observations		
			Capital social (*)	Capital propre au titre du capital détenu en %	Quote-part du titre détenus (en K€)	Pris et avances consentis par la société et non encore remboursés (en K€)	Caution et avoirs donnés par la société (en K€)	Chiffre d'affaires hors taxe (*)	Résultat (bénéfice ou perte) (*)	Autres participations	Autres participations	Autres participations			Autres participations	
Filiales																
Affaires des Saunages & communications contextes (DA)	Bénel	23 509 766 000 140	63 863 K. (K€)	-34 637 K. (K€)	10,63%	250	250	0	0	28 967 K. (K€)	771 K. (K€)	0	(*) Dernière exercice clos publié le 31/12/2019			
Autres participations																
CM/DA conseil SA	France	434 914 154	2 508 K. €	5 398 K. €	12,70%	232	232	0	0	14 423 K. €	-157 K. €	0	(*) Dernière exercice clos publié le 31/12/2019			



C. L...

Airbus DS SLC
té par actions simplifiée au capital de 3.950.440, 30 euros
Siège social : 1 boulevard Jean Moulin
ZAC de la Clef Saint Pierre 78990 ELANCOURT
523 940 971 RCS Versailles

**VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR ACTE SOUS SEING
PRIVE DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 26 JUIN 2020**

le vingt-six juin,

ence and Space SAS, société par actions simplifiée au capital de 29.821.072
ocial est situé 31, rue des Cosmonautes – ZI du Palays – 31402 Toulouse
e au Registre du commerce et des sociétés de Toulouse sous le numéro
ée par Jean-Marc NASR dûment habilité (ci-après l'Associé Unique),

4.403 actions représentant la totalité du capital social de la société
é par actions simplifiée au capital de 3.950.440,30 euros dont le siège social
ean Moulin – ZAC de la Clef Saint-Pierre – 78990 Elancourt, immatriculée
erce et des sociétés de Versailles sous le numéro 523 940 971 (ci-après, la

informé Ernst & Young et Autres, Commissaire aux comptes titulaire de la
lécisions à prendre par acte sous seing privé,

et pris connaissance des documents suivants :
annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre

estion du Président ;
éral du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31
;

objets de résolutions.

antes :

comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
sultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
ent de la Société et décharge du Commissaire aux comptes de sa mission
os le 31 décembre 2019 ;
formalités.

clare que les documents et renseignements prévus par les dispositions
aires ont été tenus à sa disposition au siège social pendant le délai fixé par



Cplunt

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

Il a été pris connaissance :

de la déclaration du Président sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et sur les comptes correspondants,

de la déclaration du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission durant ledit exercice,

des comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2019 et les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019)

Il est constaté que le résultat de l'exercice 2019 est un bénéfice net comptable de

de 5 249 834,94 €. L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit la somme de 5 249 834,94 € de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice soit la somme de 5 249 834,94 € sera affectée au poste « Réserve pour augmentation de capital » qui deviendra, suite à cette dotation, créditeur d'un montant de 5 249 834,94 €.

Conformément à l'article L.232-10 du Code de commerce, une réserve pour augmentation de capital est constituée pour un montant égal à 10% du capital social, soit 395.044,03 €, au titre de

des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Associé Unique décide de distribuer des dividendes à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents

Exercice	Montant distribués
2016	14.257.628 €
2017	816.586 €
2018	Pas de distribution

TROISIEME RESOLUTION

(Approbation des dépenses et charges non déductibles)

Il est constaté que les dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts ne s'appliquent pas. Il est pris acte que les comptes de la Société ne font état de dépenses et de charges fiscales telles que visées par les articles 39-4 et 39-5 du Code général



C. Plu

QUATRIEME RESOLUTION

(des conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce)
d'acte qu'aucune convention soumise aux dispositions des articles L. 227-10
commerce n'est intervenue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

CINQUIEME RESOLUTION

*(Quitus au Président de la Société et décharge
Commissaire aux comptes de sa mission pour l'exercice clos le 31 décembre 2019)*

Le Président est en quitus entier et sans réserve au Président pour sa gestion au cours de
l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Le Commissaire a également déchargé le Commissaire aux comptes de sa mission pour l'exercice
clos le 31 décembre 2019.

SIXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

Le Président a confié tous pouvoirs aux "Petites Affiches", dont le siège social est situé à La
Défense 1 Parvis de La Défense 92 044 Paris – La Défense, porteur d'un original
conforme du procès-verbal qui constatera ces délibérations à l'effet
des formalités légales ou réglementaires de publicité afférentes aux résolutions ci-

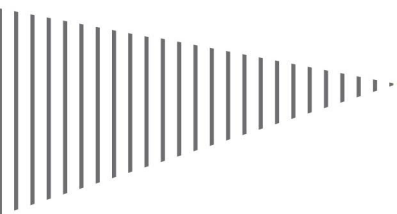
-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par

Space SAS

Monsieur Jean-Marc NASR



C. Plu



Airbus DS SLC
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Airbus DS SLC

Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus DS SLC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus DS SLC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 8 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- ▶ Votre société constate des résultats sur des contrats de longue durée selon les principes et les modalités décrits dans la note 2.8 de l'annexe aux comptes annuels. Conformément à la norme professionnelle applicable aux estimations comptables, et sur la base des informations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison de ces contrats et leur évolution, à revoir les calculs effectués et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.
- ▶ Les provisions pour risques et charges figurant au bilan ont été évaluées conformément aux règles et aux méthodes comptables décrites dans la note 2.6 de l'annexe aux comptes annuels. Au regard des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions est fondée sur l'analyse des processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer les risques.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 85 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou



événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

Céline Eydiou-Boutté

Airbus DS SLC
Exercice clos le 31 décembre 2019

4



SLC Comptes Annuels 2019

AIRBUS DS SLC SAS

31/12/2019

Page 1 sur 16



C. Plu

PRESENTATION DES COMPTES

I. BILAN AU 31/12/2019 (En €)

Rubriques	Notes	Montant brut	Amort. Prov.		31/12/2019	31/12/2018
Capital souscrit non appelé	I	AA	0		0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	(1)					
Frais d'établissement		AB	0	AC	0	0
Frais de développement		CX	0	CQ	0	0
Concessions, brevets, droits similaires		AF	6 843 309,07	AG	6 111 754,94	731 554,13
Fonds commercial		AH	14 466 865,75	AI		14 466 865,75
Autres immobilisations incorporelles		AJ	3 123 388,27	AK	3 123 388,27	0,00
Avances, acomptes immob. Incorporelles		AL		AM		0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(1)					
Terrains		AN		AO		0,00
Constructions		AP	11 998,14	AQ	11 998,14	0,00
Installations techniq., matériel, outillage		AR	35 988 527,62	AS	31 002 098,37	4 986 429,25
Autres immobilisations corporelles		AT	10 446 488,94	AU	8 988 183,60	1 458 305,34
Immobilisations en cours		AV	2 894,84	AW		2 894,84
Avances et acomptes		AX		AY		0,00
					0,00	0,00
					0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	(1)					
Participations par mise en équivalence		CS		CT		0,00
Autres participations		CU	481 770,00	CV		481 770,00
Créances rattachées à participations		BB		BC		0,00
Autres titres immobilisés		BD		BE		0,00
Prêts		BF		BG		0,00
Autres immobilisations financières		BH	435 139,09	BI		435 139,09
						216 673,97
TOTAL II		BJ	71 800 381,72	BK	49 237 423,32	22 562 958,40
STOCKS ET EN-COURS	(2)					
Matières premières, approvisionnement		BL	0,00	BM		0,00
En-cours de production de biens		BN	28 381 988,46	BO		28 381 988,46
En-cours de production de services		BP		BQ		0,00
Produits intermédiaires et finis		BR		BS		0,00
Marchandises		BT	44 764 721,38	BU	4 557 994,08	40 206 727,30
Avances, acomptes versés/commandes		BV	890 711,11	BW		890 711,11
						0,00
						0,00
CREANCES	(3) et (4)					
Créances clients & cptes rattachés		BX	79 540 025,52	BY	6 343 403,60	73 196 621,92
Autres créances		BZ	23 082 053,36	CA		23 082 053,36
Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		0,00
						0,00
						0,00
DIVERS						
Valeurs mobilières de placement		CD		CE		0,00
Disponibilités		CF	24 422 916,02	CG		24 422 916,02
						0,00
						0,00
COMPTES DE REGULARISATION	(5)					
Charges constatées d'avance		CH	46 023,28	CI		46 023,28
						21 319,86
TOTAL III		CJ	201 128 439,13	CK	10 901 397,68	190 227 041,45
Frais émission d'emprunts à étaler	IV	CW	0,00		0,00	0,00
Primes rembours des obligations	V	CM	0,00		0,00	0,00
Ecart de conversion actif	VI	CN	236 734,03		0,00	236 734,03
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	273 165 554,88	1A	60 138 821,00	213 026 733,88
<i>Dont part des créances à plus d'un an:</i>						6 559 627,52
						6 524 919,07

Rubriques	Notes	31/12/2019	31/12/2018
CAPITAUX PROPRES	(6)		
Capital social ou individuel	DA	3 950 440,30	3 950 440
Primes d'émission, de fusion, d'apport	DB	11 415 345,96	11 415 346
Ecart de réévaluation	DC		
Réserve légale	DD	395 044,03	395 044
Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
Réserves réglementées	DF		
Autres réserves	DG		
Report à nouveau	DH	10 275 323,32	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	5 249 834,94	10 275 323
Subventions d'investissements	DJ		
Provisions réglementées	DK		
TOTAL I	DL	31 285 988,55	26 036 154
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées	DN		
TOTAL II	DO	0,00	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	(7)		
Provisions pour risques	DP	6 458 463,97	7 201 805
Provisions pour charges	DQ	9 994 601,00	9 214 670
TOTAL III	DR	16 453 064,97	16 416 475
DETTES	(3) et (4)		
Emprunts obligataires convertibles	DS		
Autres emprunts obligataires	DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	DU	0,00	33 009
Emprunts, dettes fin. divers (dont emp. participatifs)	DV	3 946 000,00	3 946 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	2 754 312,39	5 056 845
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59 338 500,34	60 983 752
Dettes fiscales et sociales	DY	21 107 445,99	18 983 934
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	77 179 124,44	69 331 979
COMPTES DE REGULARISATION	(5)		
Produits constatés d'avance	EB		
TOTAL IV	EC	164 325 383,16	158 335 519
Ecart de conversion passif	V	962 297,20	1 194 162
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	213 026 733,88	201 982 310
<i>Dont dettes et produits constatés d'avance à moins d'1 an:</i>		<i>161 571 070,77</i>	<i>153 278 674</i>
<i>Dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque:</i>		<i>0,00</i>	<i>33 009</i>

III. ANNEXES

1. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Général

Aucun évènement significatif n'est survenu au cours de l'exercice clos le 31/12/2019.

Evènements subséquents

Airbus DS SLC a mis en place une organisation de gestion de crise en réponse à l'épidémie de COVID-19 et gère la situation et évalue tous les impacts potentiels sur la production et les livraisons. Cependant l'impact global de l'épidémie de COVID-19 ne peut pas être raisonnablement évalué au moment de ce rapport. Les activités de l'entreprise, ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement peuvent être interrompus et affectés de manière significative par l'épidémie et par l'incertitude que cela génère. Il n'y a pas d'impact au 31 décembre 2019.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MISE EN ŒUVRE

Les comptes présentés dans ce document sont établis au 31 Décembre 2019. La période s'étend du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Les comptes annuels de AIRBUS DS SLC SAS sont établis et présentés selon les normes comptables définies par l'Autorité des Normes Comptable n° 2018-01 du 20 Avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Lors de l'établissement des états financiers, la direction est amenée à procéder à certaines estimations et à retenir des hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants des actifs et passifs, sur les notes sur des actifs et passifs éventuels tels que présentés à la date de clôture, ainsi que sur les produits et charges. La Direction revoit régulièrement ces estimations, contrat par contrat, sur la base des informations dont elle dispose. Le total des produits et charges estimés au titre d'un contrat traduit la meilleure estimation de la direction des avantages et obligations futurs attendus pour ce contrat. Les hypothèses retenues pour déterminer les obligations actuelles et futures tiennent compte des contraintes technologiques, commerciales et contractuelles, évaluées pour chaque contrat.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses, comprennent le chiffre d'affaires et la marge comptabilisée au titre des contrats à long terme, les provisions pour risques et charges et la dépréciation des actifs immobilisés. Lorsque les événements et les circonstances connaissent des évolutions non conformes aux attentes, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Les comptes de la société sont inclus dans les comptes consolidés de Airbus Group SE. A ce titre, elle ne publie pas de comptes consolidés propres.

Informations relatives à la société consolidante :

Airbus Group SE
Mendelweg 30, 2333 CS
Leiden, Pays-Bas

Siège social (statutaire zetel) : Amsterdam

La société est immatriculée auprès de la Chambre de Commerce d'Amsterdam (Handelsregister van de Kamer van Koophandel en Fabrieken voor Amsterdam) sous le n° 24288945.

2.1 Immobilisations incorporelles et corporelles :

La société applique depuis le 1er janvier 2005 les règlements :

- CRC n°2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs ;
- CRC n°2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou au coût de production lorsqu'elles sont produites par la société pour elle-même.

Les frais de recherche et développement, dans la mesure où ils ne sont ni financés par des concours extérieurs, ni engagés dans le cadre de contrats de vente, sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont constatés. Aucune dépense de recherche et développement ne figure en immobilisations incorporelles.

L'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles est calculé suivant le mode linéaire ou dégressif permettant de prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations, selon les durées d'utilisation (2 ans à 20 ans).

En 2019, les règles et durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Règles d'amortissement pratiquées			
Natures	Comptes	Modes	Durées (an)
Licences et concessions	205000	L	10
Logiciels et autres immob.incorporelles	205600 à 208XX	L	3
Agts terrains	212500	L	10
Constr. S.-sol propres	213100	L	20
Batiment et Const .Industr.	213110	L	20
Batiment et Const .Légères	213120	L	6 Ans /8 Mois
Agts Constr. S.-sol propres	213500	L	10
Inst.Fixes de Construction	213510	L	10
Constr. S.-sol autri	214100	L	20
Inst. Tech. / Mat et Outillage	215000	L	3
Inst.complexes specialisées	215110	L	10
Matériels industriels	215410	L	80 mois
Matériels de précisions	215420	L	80 mois
Outillages industriels	215510	L	3
AAI Techn.Matériels Indust.	215710	L	10
Agts Constr. S.-sol autri	218100	L	10
Inst.générales agence amén.	218110	L	10
Matériel de transport	218210	L	4
Matériel de bureau	218310	L	80 mois
Matériel informatique	218320	L	4
Mobilier de bureau	218400	L	80 mois
Mobiliers et matériel cantine	218410	L	8
Matériel médical	218420	L	80 mois
Mobilier de démonstration	218430	L	8

La société pratique par ailleurs sur le plan fiscal des dotations accélérées aux amortissements (dégressifs ou exceptionnels) conformément aux dispositions légales en vigueur. L'excédent des amortissements fiscalement déduits sur les amortissements linéaires est comptabilisé en provisions réglementées au passif du bilan.

2.2 Immobilisations financières

Les titres de participation sont évalués au coût d'achat ou à la valeur de souscription. Des dépréciations sont constituées à raison des moins-values latentes. Ces dépréciations sont évaluées par rapport à la quote-part de situation nette de la filiale lorsqu'il n'y a aucun élément prévisionnel de résultat. Dans le cas de données prévisionnelles de résultats futurs, une valorisation actualisée des flux futurs estimés est comparée avec le coût d'achat ou investi.

2.3 Stocks et en-cours

Les matières et autres approvisionnements sont valorisés au prix standard, sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance.

Les stocks en "excès" : pour des raisons commerciales et concernant un fournisseur particulier (fournisseur quasi-unique de la société), AIRBUS DS SLC SAS achète le matériel en "excès" de ce fournisseur, par rapport au plan de charges défini. Ce matériel est ensuite systématiquement déprécié à 100%.

Les stocks (dont le matériel) sont considérés comme obsolètes lorsque le matériel est non utilisé depuis plus de 6 mois et sont alors dépréciés à 100%.

Les stocks last buy: il s'agit des derniers achats de composants avant l'arrêt de la fabrication par un fournisseur. Ces stocks de last buy sont dépréciés à 100% lorsque le composant est identifié comme obsolète, et lorsque les composants sont considérés comme en excès par rapport aux besoins futurs de production.

Pour les rechanges: un pourcentage de dépréciation est appliqué en fonction de leur nature, le taux retenu depuis 2009 est de 85%.

Les stocks d'en-cours de production sont évalués à leur coût de production limité à leur valeur probable de réalisation:

- En coût historique pour les coûts dits externes (achats de matériels, de sous-traitance, de services et les frais de déplacement), sachant qu'il est appliqué un coefficient d'approvisionnement aux achats de matériels et d'équipements de sous-traitance ;
- En coût standard préétabli (taux horaire) multiplié par le nombre d'heures de production pour les coûts internes (taux horaire différent selon la catégorie de personnel).

Les frais généraux (commerciaux, administratifs et financiers) sont directement constatés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Créances clients

Les créances clients comprennent les créances exigibles et les factures à établir relatives aux produits livrés non encore facturés à la clôture. Elles sont comptabilisées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas.

2.5 Opérations en devises

A l'exception des transactions décrites dans les paragraphes précédents, les dettes et créances libellées en devises étrangères sont converties au bilan sur la base du cours de change en vigueur à la clôture.

Les écarts de conversion actif ou passif alors constatés sont portés au bilan dans les postes « écarts de conversion actif » ou « écarts de conversion passif » selon le cas. Les écarts de change défavorables sur opérations en devises (pertes latentes) font l'objet de provisions pour risques dotées pour leur totalité au cours de l'exercice de la constatation de l'écart.

Ces dotations aux provisions ainsi que les pertes et profits de change réalisés sur l'exercice sont enregistrés en produits et charges financières du compte de résultat.

2.6 Provisions pour risques et charges

Provisions pour garanties données aux clients

La provision pour garanties données aux clients couvre le risque de malfaçon. Cette provision est constituée lors de la livraison des matériels sur une base statistique ou lors de l'identification d'un incident spécifique.

Provisions pour pertes latentes

Cf. 2.8 Modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et de la marge des contrats.

Provisions pour autres risques et charges

Il s'agit principalement de provisions sur contrats pour lesquels des risques de pénalités de retard, pénalités techniques (de consommation, de rendement, etc...) et autres risques de toute nature apparaissent, et qui peuvent être imputés contractuellement à la Société. Ces provisions sont constituées et utilisées (ou reprises) au fur et à mesure de la

constatation ou de la disparition des risques du contrat, et au plus tard à la signature du procès-verbal de réception définitive, (ou lorsque les dernières réserves éventuelles ont été levées).

Provisions pour engagements de retraite et médailles du travail

La législation française prévoit, lors du départ en retraite des salariés d'une entreprise, le versement d'une indemnité de départ calculée en fonction du nombre d'années de service effectuées. Au cours de leur carrière, ces mêmes salariés peuvent avoir droit, lors de la remise de médailles du travail, à des gratifications exceptionnelles pouvant être également déterminées en fonction du nombre d'années de service. Ces deux types d'obligations se définissent comme des régimes à prestations définies dans la mesure où la société, en tant qu'employeur, s'engage sur le niveau de prestations à verser à ses salariés.

Pour déterminer la valeur actualisée, charges sociales incluses, de ses engagements, ainsi que le coût des services correspondant, la société utilise la méthode des unités de crédit projetées. Cette évaluation nécessite l'utilisation de différentes hypothèses actuarielles, notamment taux de rotation du personnel, taux d'actualisation et taux d'augmentation des salaires. La charge de l'exercice correspond au coût des services rendus pendant la période, à l'actualisation des engagements et à la totalité de la variation des engagements résultant du changement d'hypothèses actuarielles. Cette charge est enregistrée en résultat d'exploitation.

La provision inscrite au bilan correspond à la totalité des engagements sans aucun différé d'enregistrement au titre des changements d'hypothèses actuarielles. Ce traitement est en ligne avec les méthodes du groupe Airbus, et permet de ne pas générer d'écart au bilan entre la contribution aux comptes IFRS communiqués au groupe pour la préparation de ses comptes consolidés et les comptes de la société en normes comptables françaises.

Dans l'attente d'éclaircissement du législateur, il a été considéré que l'Accord National Interprofessionnel (ANI) du 11 janvier 2008 demeurerait sans effet sur le montant de l'indemnité due en cas de départ en retraite à l'initiative du salarié.

2.7 Trésorerie

Une convention a été signée en 2015 entre AIRBUS DS SLC SAS et Airbus Group SE. L'objet de la convention comprend la coordination des relations avec les banques, la centralisation de la trésorerie, l'exécution des transactions de trésorerie, les financements et placements financiers.

La société Airbus DS SLC bénéficie de la liquidité du groupe Airbus au travers de cette convention et peut compter sur le support financier de la société Airbus pour les 12 prochains mois.

A la lumière de ces éléments, les comptes 2019 ont été préparés et finalisés selon l'hypothèse que la continuité d'exploitation est assurée.

2.8 Chiffre d'affaires et appréhension du résultat

Le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement technique. Le taux d'avancement est mesuré par l'achèvement de lots techniques contractuels.

La marge des contrats est :

- Si positive, déagée en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires ;
- Si négative, intégralement provisionnée dès que la perte probable est connue (provision pour pertes latentes).

La marge à terminaison des contrats à long terme est estimée sur la base d'analyses des coûts et des recettes à terminaison révisées de manière périodique et régulière pendant toute la durée de mise en œuvre des contrats.

2.9 Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement financés sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation en même temps que leurs contreparties sont enregistrées en chiffre d'affaires ou en autres produits en fonction du pourcentage d'avancement du contrat. Les frais de recherche et de développement autofinancés par AIRBUS DS SLC SAS sont pris en charge dans l'exercice de leur comptabilisation.

3. NOTES SUR LES COMPTES

3.1 Notes sur le bilan

Note 1

Immobilisations- Valeurs brutes (K€)

	31/12/2018	Augmentations		Diminutions		31/12/2019
		Consécutives à une réévaluation / résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virement de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence	
Frais d'établissements	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	24 012	0	422	0	0	24 434
Terrain	0	0	0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels	34 165	0	1 943	0	120	35 989
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	2 189	0	163	0	2 353
	Matériel de transport	18	0	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	7 564	0	529	17	8 077
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	3	0	0	0	0	3
Avances et acomptes	0	0	0	0	0	0
TOTAL III	43 951	0	2 636	0	137	46 450
Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0	0	0
Autres participations	482	0	0	0	0	482
Autres titres immobilisés	0	0	0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières	217	0	218	0	0	435
TOTAL IV	698	0	218	0	0	917
TOTAL GENERAL	68 662	0	3 276	0	137	71 801

Immobilisations- Amortissements et dépréciations (K€)

		Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles			
		31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Frais d'établissements	TOTAL I	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	8 940	308	12	9 235
Terrain		0	0	0	0
Construction	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	0	0
	Inst.gen., agenc. et amen. construction	12	0	0	12
Installation technique, matériel et outillage industriels		29 464	1 658	120	31 002
Autres immobilisations corporelles	Inst.gen., agenc. et amen. Divers	1 673	285	86	1 873
	Matériel de transport	18	0	0	18
	Matériel de bureau et mob. informatique	6 624	490	17	7 097
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours		0	0	0	0
Avances et acomptes		0	0	0	0
TOTAL III		37 791	2 433	223	40 002
TOTAL I + II + III		46 731	2 741	235	49 237

		Dépréciations des immobilisations financières			
		31/12/2018	Dotations	Reprises	31/12/2019
Participations évaluées par mise en équivalence		0	0	0	0
Autres participations		0	0	0	0
Autres titres immobilisés		0	0	0	0
Prêts et autres immobilisations financières		0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL IV	0	0	0	0

Note 2

STOCKS ET EN-COURS	K€			K€
	Brut	Dépreciation	Net au 31/12/2019	Net au 31/12/2018
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En-cours de production	28 382	0	28 382	26 849
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	44 765	4 558	40 207	33 554
Total	73 147	4 558	68 589	45 644

VARIATION DES STOCKS ET EN-COURS EN VALEUR BRUTE	K€
Montant brut 31/12/2018	64 715
Entrées- Sorties	8 432
Montant brut 31/12/2019	73 147

VARIATION DES PROVISIONS DES STOCKS ET EN-COURS	K€
Montant brut 31/12/2018	4 312
Dotations	246
Reprises	0
Montant brut 31/12/2019	4 558

Note 3

CREANCES	K€		
	31/12/2019	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	0	0	0
Prêts	0	0	0
Autres immobilisations financières	435	435	0
Clients douteux ou litigieux	6 560	6 560	0
Autres créances clients	72 980	72 980	0
Personnel et comptes rattachés	153	153	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	11 044	11 044	0
Taxe sur la valeur ajoutée	3 915	3 915	0
Divers état et autres collectivités publiques	801	801	0
Groupe et associés	7 142	7 142	0
Débiteurs divers	27	27	0
Charges constatées d'avance	46	46	0
Total	103 103	103 103	0
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	0		
<i>Remboursements obtenus en cours d'exercice</i>	0		

DETTES	K€			
	31/12/2019	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédit (à 1 an max. à l'origine)	0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers	3 946	3 946	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	59 339	59 339	0	0
Personnel et comptes rattachés	10 700	10 700	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 879	4 879	0	0
Taxe sur la valeur ajoutée	4 382	4 382	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
Autres impôts, taxes et assimilés	1 147	1 147	0	0
Groupe et associés	9 037	9 037	0	0
Autres dettes	68 142	68 142	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	161 571	161 571	0	0
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>	0			
<i>Emprunts remboursés en cours d'exercice</i>	0			

Les créances et dettes ont, pour l'essentiel, une échéance à 1 an. Seules les créances rattachées aux clients douteux ont une échéance supérieure à 1 an.

Note 4

PRODUITS A RECEVOIR	K€
	31/12/2019
Produits à recevoir compris dans :	
• Créances d'exploitation (non encore facturés aux clients)	9 188
• Créances diverses	0
Total	9 188

CHARGES A PAYER	K€
	31/12/2019
Charges à payer non encore facturées ou appelées, comprises dans :	
• Dettes d'exploitation (factures non parvenues)	93 103
• Dettes fiscales et autres impôts	5 528
• Dettes sociales	4 879
Total	103 510

Note 5

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
Produits constatés d'avance	0	0
Total	0	0

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
Charges constatées d'avance	46	21
Total	46	21

Note 6

Capitaux propres (K€)	Solde au 01/01/2019	Affectation du resultat 2019	Reprises 2018	Retour à la VNC	Résultat 2019	Solde au 31/12/2019
Capital	3 950					3 950
Prime d'émission & d'apport	11 415			0		11 415
Réserve légale	395					395
Réserves réglementées	0					0
Report à nouveau	0	10 275				10 275
Résultat de l'exercice	10 275	-10 275			5 250	5 250
Provisions réglementées	0					0
Total	26 036	0	0	0	5 250	31 286

Le capital est composé de 39 504 403 actions de 0,1 € de valeur nominale chacune, soit un capital social de 3 950 K€. Le capital social, à date de clôture, est détenu à hauteur de 100% par Airbus Defence and Space SAS.

Note 7

PROVISIONS	K€				31/12/2019
	31/12/2018	Dotations	Reprises		
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées	0	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0		0
Provisions pour risques et charges	16 416	980	944	0	16 452
Provisions pour pertes sur marchés à terme	471	-324			147
Provisions pour pertes de change	456	-220	0		237
Provisions pour pensions et obligations similaires	8 602	910			9 511
Autres provisions pour risques et charges	6 887	613	944		6 556
Provisions pour dépréciation	10 656	246		0	10 902
Sur incorporelles	0				0
Sur titres de participations	0				0
Autres immobilisations financières	0				0
Sur stocks et en-cours	4 312	246			4 558
Sur comptes clients	6 344	0			6 344
Autres provisions pour dépréciations	0				0
Total	27 073	1 226	944	0	27 354
<i>Dont dotations et reprises d'exploitation</i>		1 445	944	0	
<i>Dont dotations et reprises financières</i>		-220	0	0	
<i>Dont dotations et reprises exceptionnelles</i>		0	0	0	

La provision au titre des indemnités de départ à la retraite et médailles du travail se décompose comme suit :

- 7 646 K€ au titre des engagements de retraites, détaillés ci-dessous ;
- 1 865 K€ au titres des médailles du travail.

ENGAGEMENTS DE RETRAITE	K€	
	31/12/2019	
Hypothèses		
Taux d'actualisation	1,80%	
Taux d'augmentation des salaires	2,50%	
Valeur actuarielle des droits accumulés	7 646	
Pertes actuarielles non amorties	0	
Montant provisionné au bilan	7 646	

La charge annuelle s'analyse ainsi :	K€	
	31/12/2019	31/12/2018
Droits acquis durant l'année	280	401
Droits utilisés durant l'année	0	-167
Coût financier sur la valeur actuarielle des droits accumulés avec projection de salaires	590	112
Amortissement du différé	0	-67
Charge nette de retraite (+)	870	279

Note 8

Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS RECUS HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
Cautions reçues	0	0

ENGAGEMENTS DONNES HORS BILAN	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
Cautions bancaires en faveur des clients	1 336	1 228
Achats à terme de devises	0	0
Ventes à terme de devises	0	16 792

Le montant des cautions versées par l'entité AIRBUS DS SLC SAS s'élève à 1 336 K€ au 31/12/2019.

3.2 Notes sur le compte de résultat

Note 9

La répartition du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

CHIFFRE D'AFFAIRES	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
France	61 559	61 559
Hors France	116 356	116 356
Total	177 914	153 191

Le chiffre d'affaires est effectué sur le territoire national pour 35%, contre une contribution de 65% pour l'activité internationale.

Note 10

DETAILS CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	K€	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Achats	66 100	70 780	81 013
Sous-traitance industrielle	19 328	18 792	21 955
Locations	9 308	2 082	5 330
Maintenance	1 862	4 030	717
Services extérieurs	2 724	15 304	6 867
Assurances	65	63	44
Total	99 387	111 051	115 926

Note 11

RESULTAT FINANCIER	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers nets		
• Intérêts et charges Airbus Group SE	-646	24
• Autres intérêts et charges	213	123
• Dotations et reprises sur provisions	220	-134
• Différence de change	-1 165	-359
Total	-1 379	-346

Le résultat financier est déficitaire à hauteur de 1 379 K€ au 31/12/2019. La variation, par rapport à l'exercice précédent, s'entend principalement par la fluctuation des taux de change entre 2019 et 2018.

Note 12

RESULTAT EXCEPTIONNEL	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
Pénalités sur marchés	2	-1
Autres produits et charges exceptionnels	-174	3 885
Dotations/reprises amortissements dérogatoires	0	1
Total	-172	3 885

Le résultat exceptionnel est déficitaire à hauteur de 172 K€ au 31/12/2019.

Note 13

La société AIRBUS DS SLC SAS est intégrée à Airbus SAS depuis 2015 au titre de l'article 223 A du CGI.

Conformément à la convention d'intégration signée avec Airbus SAS, les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés sont les suivantes :

" La filiale versera à la Société Mère, à titre de contribution de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value à long terme si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont la filiale aurait bénéficié en l'absence d'intégration (Principe de Neutralité).

A la sortie d'un exercice déficitaire la filiale ne sera titulaire à raison de cette situation, d'aucune créance sur la Société Mère.

Par ailleurs, les crédits d'impôt imputables sur l'impôt sur les sociétés et remboursables, en particulier le crédit d'impôt recherche et le crédit d'impôt formation, seront remboursés par la Société Mère à la filiale pour la fraction de leur montant qui ne trouve pas à s'imputer sur le montant de son impôt dû, dans les conditions et délais de droit commun comme si la filiale n'était pas intégrée. "

Au 31/12/2019, la société supporte un bénéfice de 5 250 K€.

Il est à noter que ces derniers éléments concernent uniquement les activités de la société réalisées sur le territoire national. La société est également soumise à des impôts sur les sociétés au titre de ses succursales à l'étranger. Le montant d'impôts sur les sociétés soumis à des administrations étrangères s'élève à 1 475 K€ au 31/12/2019.

4. AUTRES INFORMATIONS

Note 14

EFFECTIFS	31/12/2019
Effectif moyen	
Ingénieurs et cadres	351
Agents administratifs	10
Agents techniques et de maîtrise	3
Ouvriers	0
Apprentis et contrats de professionnalisation	7
Total effectif moyen	371

L'effectif moyen s'élève à 371 personnes sur l'exercice 2019.

Note 15

Frais de R&D	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
Ensemble des frais de Recherche, Développement et Industrialisation	38 558	37 339

Les frais de recherche et développement s'élèvent à 38 558 K€ au 31/12/2019. Ils s'entendent, en 2019 comme en 2018, hors crédit impôt recherche.

Note 16

Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Conformément à l'article 24-18 du décret du 29 novembre 1983, l'information n'est pas à fournir car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé des organes de direction. Aucune avance n'a été consentie à l'égard de dirigeants sociaux au cours de l'exercice 2019.

Note 17

Parties liées

Les relations de la société AIRBUS DS SLC SAS avec les entreprises du groupe Airbus sont détaillées ci-dessous :

Parties liées	K€	K€
	31/12/2019	31/12/2018
Compte-courant	-1 895	6 646
Créances clients	32 077	29 864
Dettes fournisseurs	-22 514	-28 915
Total	7 667	7 594

Denomination des filiales et participations	Siège social	SIREN	social (*)	autres que le capital (*)	Capital détenu en %	Brute	Nette	société et non encore remboursés (En K€)	par la société (En K€)	horstaxe (*)	perdite ou perte (*)	compte par la société au cours de l'exercice	Observations
Filiales													
Airbus DS Soluções e comunicações críticas LTDA	Brésil	23.509.766/0001-00	63 863 K. R\$	-24 837 K. R\$	10,63%	250	250	0	0	28 963 K. R\$	771 K. R\$	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2019
Autres participations													
Civi.Pol conseil SA	France	434 914 164	2 503 K. €	5 398 K. €	12,70%	232	232	0	0	14 423 K.€	-157 K.€	0	(*) Dernier exercice clos audité le 31/12/2019



C. Plumb